



Etude d'impact externe Encouragement de la CTI pour les start-up

Prise de position de la Commission pour la technologie et l'innovation CTI

1 Contexte

Ces vingt dernières années, la scène des start-up suisses a connu une forte croissance. Les jeunes pousses peuvent aujourd'hui profiter d'une palette d'offres vaste et variée, qui s'étend de petits concours pour entrepreneurs à des programmes intensifs «accélérateurs». La CTI, ayant lancé son programme de coaching en 1996, fait partie des acteurs pionniers en matière d'encouragement et d'accompagnement ciblé des jeunes entrepreneurs dans l'innovation.

Du fait de l'évolution constante du milieu des start-up suisses, il est important d'évaluer et d'analyser occasionnellement l'offre de la CTI afin de savoir quelle place occupe l'encouragement de la CTI pour les start-up dans l'environnement actuel. Cette contextualisation prend d'autant plus de sens avec l'institution prochaine d'Innosuisse, qui offre l'occasion idéale pour amorcer d'éventuels changements.

C'est dans ce contexte que l'étude d'impact sous revue a été élaborée par econcept AG, Koch Consulting et AIT. Il s'agit du premier de deux rapports portant principalement sur le programme de coaching pour les start-up, mais aussi notamment sur les autres instruments d'encouragement pour les start-up. Le second rapport paraîtra après la seconde phase, qui devrait se dérouler en 2018.

2 Avis sur les recommandations

L'étude d'impact sous revue montre que le programme de coaching CTI Start-up est considéré comme attrayant et utile par ses bénéficiaires. Conjointement avec les autres instruments d'encouragement, tels que la Promotion R&D et les cours d'entrepreneuriat, ce programme constitue une offre d'encouragement complète pour les start-up fondées sur la science. Face aux entreprises comparables qui ne participent pas au programme de coaching de la CTI, les start-up CTI se distinguent par une accumulation en capital-risque plus importante et un besoin en la matière plus élevé, ainsi que par un plus grand nombre de brevets et de coopérations avec les hautes écoles. En revanche, leur entrée sur le marché est plus lente, ce qui s'explique par le fait que les start-up bénéficiant du coaching de la CTI sont avant tout des jeunes entreprises souhaitant développer des idées commerciales complexes, dont la phase de développement est plus longue ou le besoin en financement plus élevé. Ce point explique également la présence à la CTI de nombreuses start-up issues du domaine des sciences de la vie, où le cadre réglementaire pour développer une entreprise, par exemple, est très strict. Cette tendance est réjouissante, car elle montre que l'offre de coaching de la CTI est utilisée par son groupe cible.

Il est également réjouissant de constater que, six à dix ans après l'obtention du label CTI Start-up et l'entrée sur le marché, les start-up CTI affichent un taux de survie de 80 %. Ces entreprises ont une croissance constante, bien que modérée dans la plupart des cas.

L'étude d'impact attire en outre l'attention sur un potentiel inutilisé que la CTI, et surtout Innosuisse par la suite, pourrait exploiter. La CTI prend position en détail sur les trois recommandations qui en découlent.

Recommandation 1 – Donner plus d'importance aux tâches d'importance nationale et à la coordination

La CTI partage l'avis des auteurs de l'étude, selon lequel le nombre croissant d'offres régionales et spécifiques implique un devoir de coordination à ne pas négliger. Les sites d'information tels que star-

tupticker.ch, plateforme d'actualité très appréciée que la CTI a instituée, peuvent constituer des outils intéressants.

L'atout principal de l'encouragement de la CTI pour les start-up reste le coaching mené par des entrepreneurs et des experts, lesquels soutiennent les jeunes entreprises en partageant leur savoir, leur expérience et leurs contacts. La CTI considère cette forme d'encouragement comme appropriée et durable. En outre, comme les start-up pourront à l'avenir choisir elles-mêmes leurs coachs, un certain degré d'autonomie au niveau de la coordination sera nécessaire, de sorte que les start-up utilisent avant tout les offres de coaching de la CTI qu'elles ne peuvent pas obtenir ailleurs.

Recommandation 2 – Repositionner le programme de coaching et redéfinir le groupe cible

La CTI approuve cette recommandation et travaille aux adaptations nécessaires. Dans le cadre du projet Innosuisse, l'offre de coaching est déjà en cours de révision; les groupes cibles et les critères d'exigence sont précisés. L'étude d'impact est une contribution bienvenue.

Recommandation 3 – Définir les recoupements entre le coaching CTI et le domaine Promotion R&D

L'égalité de traitement des demandes est l'une des priorités de la CTI. Chaque décision d'encouragement est fondée sur des critères transparents. Si des mesures complémentaires permettent de renforcer cette pratique, elles seront bien entendu prises en considération. Une sous-catégorie propre aux start-up CTI dans le programme Promotion R&D serait aussi intéressante, principalement en ce qui concerne la traçabilité des projets d'innovation spécifiques et leur développement au sein de l'offre d'encouragement dans sa totalité.

3 Remarques conclusives et remerciements

La CTI remercie pour leur soutien toutes les personnes et les institutions qui ont participé à l'étude. Elle tient à remercier en particulier econcept AG, Koch Consulting et AIT, pour avoir mené cette évaluation de manière compétente, et le groupe d'accompagnement. C'est avec plaisir qu'elle prend connaissance des résultats, principalement positifs. Elle considère les recommandations comme des incitations à améliorer constamment son encouragement.

Avril 2017

Pour la CTI

Walter Steinlin

Président

Commission pour la technologie et l'innovation CTI